



LES DIVIDENDES DE LA CRISE

Avec la crise du coronavirus et la divine surprise venant de Bercy habitué à plus d'orthodoxie libérale, EDF et ENGIE ont décidé de ne pas verser de dividendes en 2020. Un modèle de responsabilité d'actionnaires !

À l'instar d'Airbus, Bruno LE MAIRE a demandé « à toutes les entreprises, notamment les plus grandes, de faire preuve de modération sur le versement de dividendes », considérant que « c'est un moment où tout l'argent doit être employé pour faire tourner l'économie ». Les résultats d'aujourd'hui doivent être les investissements de demain au lieu d'être sacrifiés à la religion de la valeur actionnariale. Cet appel pour que les actionnaires prennent part eux aussi à l'effort national durant la crise était donc bienvenu. Cet esprit de responsabilité est d'ailleurs essentiel

face aux défis posés par la crise sanitaire, puisque la préservation de la base industrielle de la France est une des conditions de la résilience du pays et de son économie. De plus, en consacrant leurs ressources à assurer leur avenir et non à enrichir des actionnaires souvent apatrides, ces entreprises feront également œuvre de patriotisme économique. La CFE Énergies n'a pu que saluer cet appel à la sobriété actionnariale et au patriotisme économique.

PRÉPARER LA RÉSILIENCE

Tandis que les énergéticiens français mobilisaient leur trésorerie pour soutenir leurs clients et fournisseurs en difficulté de paiement, leurs salariés ont continué à fournir l'énergie nécessaire au pays, à ses citoyens et aux services de santé. À l'heure où la vie de l'économie, et la vie tout court, étaient en jeu, tous leurs moyens ont été consacrés à ces missions de service public. Les énergéticiens préparent aussi l'indispensable redressement. Leurs

investissements seront le fer de lance de la relance après la crise économique qui s'ajoute à la crise sanitaire. Et ce sont leurs investissements bas carbone qui assureront la résilience de la France face aux prochaines crises, crise climatique en tête.

Pour toutes ces raisons, la CFE Énergies a apprécié les décisions d'EDF et d'ENGIE de ne pas verser de dividendes au titre des résultats 2019. Une preuve de l'esprit de responsabilité et de service public qui guide encore le secteur énergétique français... hormis TOTAL, trop occupé à préserver les dividendes de ses actionnaires et à faire preuve d'un opportunisme scandaleux avec l'ARENH*.

Puisse maintenant cette modération actionnariale se traduire dans la durée, en respectant la règle selon laquelle investissements, actionnaires et salariés se partagent chacun un tiers du résultat.

* Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique